



DECISION N° 1/0 /DM/CABTA1^{er}/SG/2025

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES
 NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.BTA 1^{er}/SG/ST/CIPM/2025 DU 18/02/2025
 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE R+1 À
 L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE BILINGUE DE TIGAZA DANS LA COMMUNE
 D'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 1^{er}, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM,
 RÉGION DE L'EST .

MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1^{er}.

FINANCEMENT : BIP MINEDUB, Exercice 2025 :

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 1^{er},
 Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante ;

- VU La Constitution de la République du Cameroun ;
- VU Le décret n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- VU Le Décret n°2018/043 du 02 mars 2018 portant création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;
- VU Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- VU Le Décret n°2024/014 du 14 janvier 2024 portant nomination de Monsieur NKWENTI Simon DOH, Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet du Département du Lom et Djerem ;
- VU Le décret n° 2007/115 du 13 avril 2007 portant création de Nouveau Arrondissements ;
- VU Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;
- VU L'Arrêté conjoint N° 00000226/MINMAP/MINFI/ DU 06 Août 2013 fixant le montant des indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- VU L'Arrêté N° 319/A/MINATD/DCTD du 14 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur BEMBELL D'IPACK Olivier Cromwell et ses Adjoints ;
- VU La décision n° 0000426/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 14 septembre 2022 portant nomination de Monsieur MBANDE EMINI Dieudonné aux fonctions de Président par intérim de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de Bertoua 1^{er} ;
- VU La Décision Préfectorale n°00000048/DP/B15A1SDL du 30 mai 2022 portant désignation des responsables de la tutelle au sein des Commissions Internes de Passations des Marchés Publics placées auprès des Collectivités Territoriales Décentralisées du Lom et Djerem ;
- VU La Note de service n °0005550/NS/MIN/CAB/CT2 du 15 mai 2023 portant désignation de Monsieur BIWOLE MIFOUNDO Gustave comme représentant du Ministère des Marchés Publics au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Bertoua 1^{er} ;

- VU La Note de service n°0000130/N/MINFI/SG/DRFI/SDBM/SM/CBSCM/ND portant désignation de Madame **KOULTOUMI TOBI épse WOULSOU** comme représentante du Ministère des Finances au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Bertoua 1^{er} ;
- VU L'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/C.BTA 1^{ER}/SG/ST/CIPM/2025 du 18/02/2025 pour la construction d'un bloc de deux salles de classe R+1 à l'École Primaire Publique Bilingue de TIGAZA dans la Commune d'Arrondissement de Bertoua 1^{er}, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est ;
- VU La proposition d'Attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Bertoua 1^{er} en date du 24 mars 2024 ;
Considérant les nécessités de service ;

D E C I D E :

Article 1^{er}: Le Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/C.BTA 1^{ER}/SG/ST/CIPM/2025 du 18/02/2025 pour la construction d'un bloc de deux salles de classe R+1 à l'École Primaire Publique Bilingue de TIGAZA dans la Commune d'Arrondissement de Bertoua 1^{er}, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est, est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Désignation	Attributaire	Montant TTC	Délai (mois)
1	Travaux construction d'un bloc de deux salles de classe R+1 à l'École Primaire Publique Bilingue de TIGAZA	SOCIETE AM ET COMPAGNIE SARL, BP 544 BERTOUA, tél 693 461 893	55 097 052	05

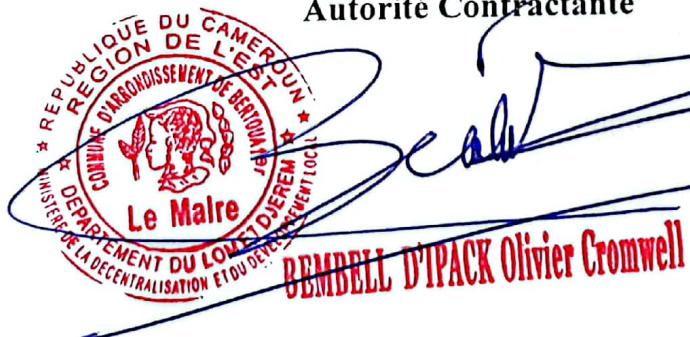
Article 2 : La présente dépense sera imputée au budget de l'exercice 2025, imputation 59 15 102 01 641208 464211 426 «UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE».

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Bertoua 1^{er}, le 04 AVR 2025
Le Maire de la Commune de BERTOUA 1^{er}, Maître d'Ouvrage
Autorité Contractante

AMPLIATIONS :

- Préfet /LD :
- DDMINMAP / LD :
- CC ARMP/LD :
- Pdt/CDPM-LD (pour info) :
- Intéressé :
- Affichage :
- Chrono/Archives.





COMMUNIQUE N° 002 /C/CABTA1^{er}/SG/2025

PORANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.BTA 1^{er}/SG/ST/CIPM/2025 DU 18/02/2025 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE R+1 À L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE BILINGUE DE TIGAZA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 1^{er}, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1^{er}.

FINANCEMENT : BIP – MINEDUB, Exercice 2025 :

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 1^{er},

Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante

Communiqué :

Par Décision N° 10 /DM/CABTA1^{er}/SG/2025 du 04 AVR 2025 le Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert L'Appel D'Offres National Ouvert N°004/AONO/C.BTA 1^{er}/SG/ST/CIPM/2025 DU 18/02/2025 pour la Construction d'un bloc de deux salles de classe R+1 à l'école primaire publique bilingue de TIGAZA, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est (Lot unique), est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Désignations	Attributaires	Montant TTC	Délai (mois)
1	Travaux construction d'un bloc de deux salles de classe R+1 à l'École Primaire Publique Bilingue de TIGAZA	SOCIETE AM ET COMPAGNIE SARL, BP 544 BERTOUA, tél 693 461 893	55 097 052	05

Lesdits attributaires, par ailleurs unique soumissionnaire de chaque Lot, sont invités à se présenter au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent Communiqué, à la Mairie de BERTOUA 1^{er} pour l'établissement du Marché et des lettres-commandes y relatifs.

Bertoua 1^{er}

Le Maire de la Commune de Bertoua 1^{er}, Maître d'Ouvrage

Autorité Contractante

04 AVR 2025



BEMBELL D'IPACK Olivier Cromwell

AMPLIATIONS :

- Préfet /LD:
- DDMINMAP / LD:
- CC'ARMP / LD :
- Pdu/CDPM-LD (pour info) :
- Intéressé :
- Affichage :
- Chrono/Archives.